

Demande de fabrication d'un titre de permis de conduire Renouvellement de titre en cas de détérioration du permis de conduire

Connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr/>

Connexion (= indispensable pour déposer une demande)

1. Se connecter avec l'ANTS ou créer un compte (si vous avez un compte Améli, impots.gouv, msa ou laposte, vous pouvez passer par FranceConnect)
2. Allez dans votre espace "conducteur" :
 - Cliquez sur « commencer la demande »

1^{ère} étape : Motif de la demande

1. Cochez la case "Je demande la fabrication d'un titre de permis de conduire" puis cliquez sur "continuer"
2. Précisez pour qui vous l'effectuez : personne majeure ou mineure émancipée ou pour personne mineure
3. Cochez la case il s'agit "d'un renouvellement de titre"
4. Précisez quel est le motif de renouvellement : cliquez sur "détérioration du permis"
5. Si vous possédez une catégorie de permis nécessitant une visite médicale, cliquez sur "oui" (il vous faudra scanner l'avis médical). Si vous ne le possédez pas, cliquez sur "non"

2^{ème} étape : État civil

Précisez :

- Nom de naissance, Nom d'usage, vos prénoms
- Date, Pays et département de naissance

3^{ème} étape : Adresse et contact

- Complétez votre adresse :
 - N°, type et nom de la voie
 - Complément d'adresse (si vous en avez une)
 - Code postal et commune
- Coordonnées : Adresse mail, téléphone portable

4^{ème} étape : Photo / signature

Cochez la case correspondante à votre photo :

- Si c'est une photo numérisée : tapez le code
- Si c'est une photo d'identité non numérisée : elle sera à envoyer avec le document que vous aurez imprimé à la fin de la procédure

5^{ème} étape : Pièces justificatives

Scannez la pièce d'identité (recto/verso), le justificatif de domicile (de moins de 6mois), votre permis de conduire

**Demande de fabrication d'un titre de permis de conduire
Renouvellement de titre en cas de détérioration du permis de
conduire**

6^{ème} étape : Récapitulatif

- Veillez à ce que tous les champs soient remplis correctement et sans erreur
- Cochez l'attestation sur l'honneur

7^{ème} étape : Confirmation

- Imprimez le justificatif de la demande
- Imprimez le formulaire de dépôt de la photo signature si, lors de l'étape 4, vous n'aviez pas de photo numérisée. À envoyer à l'adresse indiqué dans les 15 jours.

Votre nouveau permis sera envoyé à votre domicile sous un délai de 2 à 3 semaines et vous serez invité à détruire le permis détérioré dès réception du nouveau.

Si vous êtes absent lors du passage du facteur, il dépose un avis de passage. Vous avez ensuite 15 jours pour récupérer votre permis à la poste. Passé ce délai, le permis est renvoyé à l'expéditeur et vous devrez faire une nouvelle demande de permis de conduire.

Pour voir où en est votre demande, retournez dans votre espace "conducteur" et cliquez sur "mes démarches en cours" !